

*66 jours pour sauver  
la justice!*

**L'ÉTAT DE  
DROIT, J'Y  
CROIS!**

**LE 20 MARS 2019**

- **11H30: SUSPENSION DES AUDIENCES -  
RASSEMBLEMENT DEVANT LES LIEUX D'AUDIENCE**
- **EXPOSÉ DES REVENDICATIONS**

PROJECT  
AVEC LE SOUTIEN DU  
COLLEGE DES COURS  
ET TRIBUNAUX ET LE  
COLLEGE DU  
MINISTERE PUBLIC

[www.66jours.be](http://www.66jours.be)  
Bienvenue à tous!



**ASM**  
Association  
Syndicale des  
Magistrats

## Nos exigences pour la justice

1. Le respect des cadres (magistrats, greffiers et personnel administratif) dans tous les juridictions et parquets du pays.
2. Une autonomie de gestion du pouvoir judiciaire : la fin de la tutelle du pouvoir exécutif sur la justice, des moyens en suffisance gérés par les autorités judiciaires, sous le contrôle du Parlement et la Cour des comptes,
3. Une justice accessible à tous, ce qui implique un assouplissement des conditions administratives et financières pour bénéficier de l'aide juridique de seconde ligne, une tva réduite sur les honoraires d'avocat, d'huissier et de notaire et une facilitation des conditions d'accès au juge.
4. Des bâtiments judiciaires en bon état, conviviaux pour le personnel et dignes pour les justiciables.
5. Un système informatique performant et intégré, qui permette une communication entre les différents acteurs de la justice, financé par l'Etat.
6. Un service public qui accorde une importance égale à la qualité par rapport à la quantité et l'efficacité.